

PRÉFET DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ NORD

Lille, le 25 juillet 2019

Communiqué de presse

FIN D'ÉPISODE DE POLLUTION À L'OZONE DANS LES CINQ DÉPARTEMENTS DES HAUTS-DE-FRANCE



L'association agréée de surveillance de la qualité de l'air en région (ATMO Hauts-de-France) annonce une amélioration de la qualité de l'air sur tous les départements de la région Hauts-de-France à compter de ce vendredi 26 juillet et la fin du pic de pollution à l'ozone.

Au regard de ces prévisions, les mesures de réduction des émissions de polluants dans l'atmosphère prises par Michel Lalande, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, en vigueur dans les départements de la région Hauts-de-France depuis jeudi 24 juillet, ne seront donc pas reconduites au-delà de ce soir minuit.

Renforcement des contrôles liés à la sécheresse et à la pollution de l'air

La région est touchée par la sécheresse, notamment le Nord qui est en partie en alerte renforcée. Le préfet a demandé, hier, aux services d'inspection d'intensifier les contrôles du respect des arrêtés sécheresse, en cette période de canicule. Dans le Nord, une dizaine d'opérations de contrôles ont été réalisées sur la seule journée d'hier, donnant lieu à 2 infractions.

Bilan de la mise en œuvre de la circulation différenciée dans la métropole lilloise et des mesures de réduction des émissions de polluants dans les Hauts-de-France

Depuis hier jusqu'en fin d'après-midi ce jour, près de 5 700 véhicules ont été contrôlés, donnant lieu à 1 561 infractions ou délits dont 859 verbalisations pour excès de vitesse et 350 pour absence de vignette Crit'air ou utilisation inappropriée.

Afin de permettre aux usagers de la route d'anticiper leur déplacement en voiture, les services de la préfecture ont largement communiqué vers la presse et les communes ainsi que sur les réseaux sociaux et sur le site www.nord.gouv.fr, non seulement sur la mise en place de la mesure mais aussi sur les modalités d'acquisition de la vignette sur le site officiel www.certificat-air.gouv.fr.

Ainsi, les demandes de vignettes ont quadruplé en 2 jours (10 581 les 23 et 24 juillet contre 3 458 les deux jours précédents), pour le Nord (6 165 contre 1 459) comme pour le Pas-de-Calais (2 676 contre 634).

Le préfet tient à saluer les 12 maires des communes concernées qui ont procédé à l'application stricte de la circulation différenciée sur leur territoire. Il remercie l'ensemble des forces de l'ordre mobilisées pour faire appliquer les mesures.

Il remercie également tous les usagers pour leur sens du civisme et leur responsabilité durant cet épisode de pollution.

Préfecture de la zone de défense et de sécurité – Nord

Service régional
de la communication interministérielle

03 20 30 52 50

pref-communication@nord.gouv.fr

www.nord.gouv.fr – facebook.com/prefetnord – twitter.com/prefet59 – linkedin.com/prefethdf